

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 6

Artikel: Les écoles d'infanterie motorisée
Autor: Rossi, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles d'infanterie motorisée

par le capitaine EMG Francis Rossi

Historique

C'est en 1961 que la commission de défense militaire décida de doter l'infanterie des divisions mécanisées de véhicules lui permettant d'être autonome sur le plan des mouvements et de participer ainsi, dans une certaine mesure, à un combat à caractère mobile.

L'infanterie motorisée était née.

Et c'est à Bière, place d'armes ayant plus de cent ans d'histoire militaire, que furent basées ces écoles dès leur fondation.

Nous y trouvons également deux écoles d'artillerie, l'une d'officiers, l'autre de recrues.

La bonne entente et l'esprit de collaboration interarmes régnant sur cette place méritent d'être relevés.



Véhicule Unimog «S» attribué organiquement à chaque groupe.

Structure de l'école

Il existe trois régiments d'infanterie motorisée dans notre armée; ils sont issus de trois cantons: Zurich, Soleure, Vaud.

Cette répartition cantonale est respectée dans l'école et permet l'épanouissement d'un esprit propre à chaque unité.

Nous trouvons en effet:

- la cp fus mot I, vaudoise
- la cp fus mot II, soleuroise
- la cp fus mot III, zurichoise
- la cp ld fus mot IV
- la cp EM mot, dès la 9^e semaine de l'école.

En raison de la spécialisation, ces deux dernières unités sont composées de soldats issus des trois cantons. Il est évident que l'instruction et l'encadrement ne sont, de ce fait, pas simplifiés...

L'école qui vient de se terminer se composait de 635 of, sof et sdt au départ.



Identique aux autres écoles d'infanterie...



Instruction de spécialistes aux explosifs

Cet effectif n'a pas beaucoup varié puisque, tenant compte des différentes mutations (pour raisons médicales, administratives et autres) il s'est maintenu aux environs de 600.

Pour diriger l'éducation et l'instruction, le commandant d'école dispose de personnel professionnel composé d'une douzaine d'instructeurs.

Instruction

L'instruction de base des cp fus mot et ld fus mot ainsi que l'instruction complémentaire et celle des spécialistes est identique à celle de toutes les ER d'infanterie.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les différentes composantes de l'instruction, la matière ayant déjà été présentée au lecteur¹.

L'école étant entièrement motorisée (chaque section dispose en effet de 5 véhicules), la formation et l'entraînement d'automobilistes constituent un volet important de l'instruction.

¹ RMS 4/79 «Les écoles d'infanterie de Colombier», p. 187-188.

De bonnes possibilités nous sont offertes grâce aux installations de la place d'armes. Celles-ci permettent notamment d'effectuer des tirs avec munition de combat pendant les premières semaines déjà, et ce sans grands déplacements. Une ombre se profile cependant au tableau : le stand de tir 300 m comporte un nombre insuffisant de cibles en regard de la quantité de troupes stationnées en permanence à Bière et dans les environs.

En conséquence, nous devons nous contenter d'un nombre d'heures d'instruction au tir à 300 m certainement inférieur à celui d'autres écoles d'infanterie. Les résultats s'en ressentent parfois de façon sensible.

Déroulement habituel

- Huit semaines d'instruction de base en caserne.
Mis à part les heures d'instruction du service auto pour les chauffeurs, aucun véhicule n'est engagé.
- Trois semaines de déplacement tactique.
Cette période, que nous vivons généralement dans le Grosses Moos, permet l'apprentissage du service en campagne et de l'engagement des diverses formations : section, compagnie et bataillon. L'instruction des formations motorisées est particulièrement poussée. L'effort principal de l'instruction pendant cette période porte sur des exercices de motorisation.
Ces exercices associent la mobilité et l'engagement.
- Quatre semaines de déplacement de tir.
C'est en Haute-Gruyère et en Veveyse que notre troupe se familiarise avec les tirs de combat. Progressivement, chaque échelon est exercé et les tirs de compagnies renforcées constituent indubitablement le couronnement de cette période.
- Une semaine de manœuvres.
Cet exercice de longue durée présente des difficultés aussi bien pour le commandant de bataillon que pour le soldat. Il s'agit de survivre, d'engager ses armes, de conduire sous la pression et de l'adversaire et du temps!
Ce dernier test permet de contrôler si les buts ont été atteints. Le

bataillon est-il apte au combat ? C'est la question essentielle à laquelle nous devons répondre.

— **Une semaine de démobilisation.**

Le bataillon est dissous. En dehors d'activités sportives et d'une marche de 40 km, la semaine est consacrée aux travaux de nettoyage et de reddition, sans parler des travaux d'entretien de nos installations fixes sur la place.



L'instruction de formations motorisées.

Un souci particulier

La qualité au recrutement de nos soldats d'infanterie motorisée présente certaines déficiences.

Le problème devient aigu pour le contingent vaudois plus particulièrement. Nous avons instruit des compagnies vaudoises où 24% des recrues n'avaient aucune formation professionnelle !

Situation plus grave encore ce printemps avec 27%. Cette proportion nous paraît anormale et n'est sans doute pas représentative de la jeunesse actuelle de ce canton.

Conséquence directe de cet état de fait: le choix des futurs cadres est rendu plus difficile. Il est évident que leur niveau moyen ne peut que refléter celui de la base. Il est exclu de proposer le nombre souhaitable de caporaux présentant le profil normalement requis. Ce problème se reporte, tout naturellement, sur le choix des futurs chefs de section.

Si le Régiment du Pays de Vaud souffre d'un manque d'officiers, c'est sur les conditions de recrutement qu'il convient peut-être de s'interroger.

Conclusion

L'infanterie motorisée, caractérisée par sa mobilité, peut suivre le rythme des formations mécanisées. Si sa mission principale est parfaitement comparable à celle de l'infanterie conventionnelle, il s'agit de ne pas oublier l'aspect précédemment cité.

Il conviendrait dès lors de prévoir la «relève» de nos Unimog «S» par des véhicules blindés, dans un délai relativement court.

L'avenir de l'infanterie motorisée serait ainsi assuré.

F.R.

Ce qu'il y a de meilleur dans la gloire, c'est le désir qu'on en a.

C. F. RAMUZ